

Sujet : [INTERNET] enquête publique - Ferme éolienne de Saint-Hilaire-du-Maine

De : PERRIER Michel <perriermv@[REDACTED]>

Date : 20/12/2018 12:59

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur Alain Parra d'Andert,

Je soutiens depuis longtemps le développement des énergies renouvelables dans le département. Ce n'est pas toujours facile, mais de nombreux projets sont débattus et je m'en félicite. Celui de St Hilaire du Maine me paraît d'autant plus exemplaire qu'il peut se concrétiser après une mobilisation importante des habitants de ce territoire contre l'EPR et particulièrement sa ligne à Très Haute Tension qui a balaféré le paysage d'une bonne partie du nord ouest mayennais.

Avec ce parc éolien, je note tout d'abord qu'il n'y aura pas de déchets dangereux à "gérer" pendant des milliers d'années, pas de triplement de coût à prévoir, pas d'expropriation arbitraire...

En ce qui concerne les possibles nuisances, je constate que les engagements pris par le porteur de projet, à propos de la faune et du bruit émis notamment, répondent aux éventuelles craintes émises par des environnementalistes ou des riverains proches.

Plus généralement, dans le contexte d'une transition écologique considérée aujourd'hui nécessaire par tous (ou presque), le projet de ferme éolienne à St Hilaire du Maine est à encourager vivement. La production locale d'électricité par des énergies renouvelables est indispensable. Le conseil départemental a d'ailleurs pris des engagements en ce sens. Je donne donc un **avis très favorable** à ce projet.

Je souhaite par ailleurs que les habitants du territoire directement concerné, et aussi ceux du département, soient largement associés à la gestion y compris financière de ce parc éolien. Il me semble que ce serait un complément citoyen particulièrement bienvenu et symbolique.

Bien cordialement